

Recommandations aux auteurs

GLOSSA publie des articles rédigés en français (après avis du comité scientifique). Il peut s'agir d'articles originaux ou présentant un intérêt justifiant une réédition après accord négocié par *GLOSSA* auprès de l'organisme qui en détient les droits (en France ou à l'étranger et, dans ce cas, une traduction sera proposée) ou bien d'articles faisant la synthèse de journées de travail (congrès, formation post-universitaire, ...) ou d'ouvrages.

Les manuscrits proposés doivent correspondre à l'une des rubriques suivantes :

- article original (20 feuillets dactylographiés, 30 références maximum)
 - revue générale (25 feuillets, 50 références maximum)
 - cas clinique (10 feuillets, 10 références maximum)
- (1 feuillet dactylographié correspond à ≈ 1500 signes, espaces compris)

Les articles, documents, bibliographies, informations,... doivent avoir pour objectif de promouvoir la recherche, l'évaluation et l'information en Orthophonie, d'ouvrir de nouvelles perspectives dans les approches cliniques et théoriques, relatives à la pathologie du langage oral et écrit et ses domaines connexes (linguistique, neuropsychologie, pédagogie, médecine de réadaptation, etc.). Ils ne doivent pas être soumis parallèlement à d'autres revues.

- **Soumission des articles par voie électronique** à partir du site www.glossa.fr
Le manuscrit doit **impérativement** être adressé sous Word (.doc ou .rtf) à unadreo@wanadoo.fr ; la soumission des articles requiert une inscription préalable sur ce site, elle est gratuite.

- **Présentation des articles**
Les manuscrits doivent être saisis dans un logiciel de traitement de texte (sous Word). Chaque manuscrit sera présenté de la manière suivante :

Le titre, en français et en anglais, doit être bref et précis.

Le nom du ou des auteurs précédé du prénom, leurs fonctions et titres ; l'adresse personnelle et/ou institutionnelle d'où est issu le travail doit être mentionnée.

Chaque article comprendra un **résumé** de 200 à 300 mots (en français et en anglais) et 6 mots-clés sélectionnés dans un menu déroulant : ils sont issus d'un Thésaurus et validés, pour l'insertion dans les bases de données internationales. Quatre emplacements sont également prévus pour un choix de mots clés libres (candidats mots clés), si l'auteur le juge nécessaire.

Dans le texte, les renvois bibliographiques se feront en indiquant le nom de l'auteur suivi de l'année de parution entre parenthèses. S'il y a plus de deux auteurs, seul le premier auteur est cité suivi de la mention « et al ».

Les tableaux, figures, fichiers doivent être de bonne qualité, numérotés en chiffres arabes par ordre d'apparition dans le texte où ils sont cités (tableau n° 1). Les légendes sont également indiquées sous les tableaux et figures. Les abréviations sont à éviter, le terme entier précède l'abréviation lors de la première apparition dans le texte, exemple : la maladie d'Alzheimer (MA). Tous ces fichiers seront à adresser en fichiers joints dans la base de soumission électronique.

Les tableaux, figures, fichiers doivent être de bonne qualité, numérotés en chiffres arabes par ordre d'apparition dans le texte où ils sont cités (tableau n° 1). Les numéros et titres de tableaux sont placés en première ligne du tableau lui-même. Pour les figures, les numéros et titres se placent en dessous. Les légendes sont placées soit à l'intérieur soit en dessous de tableaux et figures.

Les références bibliographiques doivent comprendre tous les travaux cités dans le corps de l'article et seront classées par ordre alphabétique et, pour un même auteur, par ordre chronologique inverse (le plus récent en premier).

La bibliographie suivra la norme de l'*American Psychological Association* : les auteurs pourront s'y reporter.

<http://www.apa.org/>

Pour le français : *Société américaine de psychologie*

http://www.udfapse.lib.ulg.ac.be/P035/Normes_APA/Normes_APA.asp

http://benhur.teluq.uqam.ca/spersonnel/mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf

Quelques extraits de cette norme

- citations à l'intérieur du texte

Lorsque la référence comprend 2 auteurs, il conviendra de citer le nom et l'année de l'article. Au-delà de 2 auteurs la réf. Nom et al (année).

Exemple : comme l'ont souligné certains auteurs (Dupont et Martin, 2011) ou Dupont et Martin (2011), Dupont et al (2011).

Bibliographie

Monographies

Tous les auteurs doivent être séparés par des virgules, seuls le patronyme et l'initiale du prénom sont écrits en majuscules. S'il s'agit d'un ou plusieurs éditeurs scientifiques, noter Ed, après le dernier éditeur, puis l'année entre parenthèses et le titre de l'ouvrage en italique, ville de publication : nom de la maison d'édition en toutes lettres. Ne jamais indiquer la collection.

Martin, R. (2011). *Titre*. Isbergues : Ortho-Édition.

Martin, R. & Dupont. C., Ed (2011). *Titre*. Isbergues : Ortho-Édition.

Chapitre ou actes de congrès

Tous les auteurs doivent être séparés par des virgules. La 1^e lettre du nom uniquement est en majuscule. Titre du chapitre. In avec l'initiale du prénom du directeur scientifique, suivi d'un point, son nom et virgule, suivie du ou des noms d'autres auteurs... ou bien Ed, entre parenthèses, suivi d'un point et du nom de l'ouvrage en italique, et les pages du chapitre entre parenthèses. Ville, deux points et l'éditeur.

Chokron, S. (2008). Rééducation des troubles neurovisuels d'origine centrale. In T. Rousseau (Ed). *Les approches thérapeutiques en orthophonie* (pp. 107-125). Isbergues : Ortho-Édition.

Ajouter les informations complémentaires (numéro d'édition, volume,...) directement après le titre entre parenthèses, sans ponctuation en caractères normaux en utilisant les abréviations (Ed., vol., chap.)

Articles de périodiques

Tous les noms d'auteurs doivent être séparés par des virgules. Seule la 1^e lettre du nom est en majuscule, suivie de l'année entre parenthèses. Titre de l'article. Nom du périodique en toutes lettres (sauf abréviations autorisées), faire suivre le numéro du volume ou du tome en italique, le numéro du

fascicule ne doit jamais être en italique. Noter le DOI (*Digital Object Identifier*), si le document en possède un.

Dupont, C., Martin, R. (2011). Spécialisation hémisphérique de la parole. *Revue du langage*, 1(4), 88-102.

Dupont, C., Martin, R. (2011). Spécialisation hémisphérique de la parole. *Glossa*, 1, 88-102.

Thèses et Mémoires

Nom, prénom, année entre parenthèses, Titre. Sous la dir. de (initiale du prénom et du nom du directeur en majuscules, le reste en minuscules). Thèse de doctorat en sciences du langage, non publiée ou publiée, université de,... nom de la ville.

Dupont, C., Martin, R. (2011). *Spécialisation hémisphérique de la parole*. Mémoire pour l'obtention du certificat de capacité d'orthophoniste non publié, Paris : Université Pierre et Marie Curie.

Citations de documents obtenus sur Internet

Consulté le : date suivie de l'Url, *http...* sauf s'il s'agit d'une base de données bibliographiques et iconographiques officielle : *Psychinfo* par exemple.

Dupont, C., Martin, R. (2011). Spécialisation hémisphérique de la parole. *Revue du langage*, 1(4), 88-102. Consulté le 10 février 2011 de www.glossa.fr

Dupont, C., Martin, R. (2011). Spécialisation hémisphérique de la parole. *Revue du langage*, 1(4), 88-102. Consulté le 10 février 2011 de <http://www.unadreo.org/articles.php?NumArticle=16&NumMenu=12>

Les textes proposés doivent être définitifs. Ils sont soumis à l'approbation du comité de lecture de la revue *GLOSSA*. Aucune publication ne pourra être effectuée sans la signature d'un contrat d'auteur (*cf.* ci-dessous).

Les avis émis dans les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s). Au cas où un conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis a été transmis par l'auteur, la mention, « les auteurs ont transmis un conflit d'intérêt » sera publiée.

Correction d'épreuves et transfert de droits

L'auteur (ou l'auteur coordonnateur s'il y a plusieurs auteurs) recevra du rédacteur en chef la synthèse du comité de lecture, afin d'apporter les modifications demandées (article publiable, publiable sous réserve de modifications formelles, ou non publiable).

L'auteur (ou l'auteur coordonnateur) fera le nécessaire pour retourner à l'UNADREO, par la même voie électronique, les épreuves corrigées sous quinzaine.

Lors de la soumission, après correction, l'auteur (ou le coordonnateur) doit adresser le contrat de publication paraphé et signé, à l'UNADREO par courrier : 11 avenue Joël le Theule, BP 70145, 72303 Sablé-sur-Sarthe ou par courriel à unadro@wanadoo.fr

Les manuscrits refusés ne seront pas restitués.